

Asyndètes temporelles

Mathieu Avanzi, Laure Anne Johnsen

DANS LANGAGES 2015/4 (N° 200), PAGES 103 À 120

ÉDITIONS ARMAND COLIN

ISSN 0458-726X

ISBN 9782200930073

DOI 10.3917/lang.200.0103

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-langages-2015-4-page-103.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Asyndètes temporelles

1. INTRODUCTION

L'objectif de cet article est d'examiner les propriétés grammaticales et prosodiques de diptyques asyndétiques dans lesquels deux constructions verbales (désormais CV) sont juxtaposées l'une à l'autre (*i.e.* non liées par un morphème segmental) et expriment une relation temporelle. Les exemples (1)-(4) fournissent des tournures dont il sera question :

- (1) je me suis levé]_{CV1} il faisait déjà jour]_{CV2} (Google)
- (2) Je me suis levé.]_{CV1} Il faisait nuit depuis plusieurs heures]_{CV2}, m'indiquait la lune (Google)
- (3) je me lève le matin]_{CV1} je prépare le petit-déjeuner]_{CV2} (OFROM)
- (4) je me levais le matin]_{CV1} j'étais avec des clients]_{CV2} (CRFP)

Dans la littérature, ces structures ont été étudiées en détails sous différentes dénominations : « couplages de constructions verbales » (Deulofeu 1989), « propositions adverbiales non introduites » (Andersen 1999) ou encore « subordinations spatio-temporelles sans marques segmentales » (Choi-Jonin 2005). Concrètement, les problèmes que posent ces structures sont de deux ordres : (i) quelle est la nature de la relation syntaxique qui unit CV1 à CV2 ? Est-ce de la subordination, de la coordination ou une combinaison des deux ¹ ? (ii) la prosodie permet-elle, dans ces contextes, de pallier l'absence de relateur segmental, *i.e.* de donner des indices sur la nature syntaxique de la connexion qui relie les deux CV ; et si oui, comment cela se manifeste-t-il dans le signal ?

1. Voir par exemple la notion de *subordination sémantique* proposée par Culicover & Jackendoff (1997) et reprise par Choi-Jonin (2005).

Dans cet article, on se propose de montrer que la réponse à ces deux questions ne va pas de soi, dans la mesure où, derrière les énoncés (1)-(4), il convient en fait de distinguer quatre types de structures différentes, qui chacune présente des propriétés syntactico-sémantiques et prosodiques propres. La démonstration se déroule en quatre étapes. Dans un premier temps, on expose les résultats de divers tests pour classer, sur la base de leurs propriétés syntactico-sémantiques, les structures à l'étude (§ 2). On explique ensuite pourquoi et en quoi, dans le cadre du modèle fribourgeois de macro-syntaxe (Groupe de Fribourg 2012), chacun des deux grands types de couplage est susceptible à son tour de deux analyses concurrentes (§ 3). Dans la section suivante, on passe en revue les règles qui régissent le regroupement des groupes accentuels, et on montre comment l'analyse prosodique permet elle aussi de faire la part entre deux modes de connexion dans les asyndètes (§ 4). On commente enfin, sur la base d'exemples tirés de corpus oraux, la manière dont les indices prosodiques permettent d'aider l'analyse grammaticale en orientant l'interprétation en faveur de l'une ou de l'autre hypothèse syntaxique (§ 5).

2. ANALYSE SYNTACTICO-SÉMANTIQUE

D'un point de vue grammatical, les constructions à l'étude sont d'ordinaire traitées sur le même plan (Deulofeu 1989 ; Andersen 1997, 1999 ; Choi-Jonin & Delais-Roussarie 2006 ; Borillo 2010 ; Dargnat & Jayez 2010). Or, l'examen de leurs propriétés syntactico-sémantiques suggère que les énoncés à l'étude ne partagent pas systématiquement les mêmes propriétés, et qu'il convient de distinguer deux grandes classes, que nous nommerons, par commodité, Type I et Type II.

2.1. Position du repère temporel

Dans les couplages que nous nommerons Type I, les circonstances temporelles sont exprimées par un repère temporel dans CV2, cf. (5)-(6). En revanche, dans les couplages que nous considérons comme relevant du Type II, le repère temporel s'exprime à travers la seule forme verbale, cf. (7)-(8) :

- (5) je suis venue à Toulouse]_{CV1} j'avais environ deux ans]_{CV2} (Choi-Jonin & Delais, 2006 : 121)
- (6) l'explosion s'est produite]_{CV1} il était huit heures]_{CV2} (Dargnat & Jayez, 2010 : 63)
- (7) je sors de chez moi]_{CV1} on a le métro]_{CV2} (Choi-Jonin, 2005 : 60)
- (8) je me levais le matin]_{CV1} j'étais avec des clients]_{CV2} je mangeais à midi]_{CV1} j'étais avec des clients]_{CV2} et je me couchais le soir]_{CV1} j'étais avec des clients]_{CV2} (Benzitoun & Sabio 2010)

2.2. Sémantisme des verbes

Sur le plan sémantique, le noyau de CV1 exprime toujours un mouvement ou un processus. Le paradigme des verbes dans CV2 est plus ou moins restreint pour les tours de Type I. Lorsque c'est à CV2 que le rôle d'exprimer le repère temporel est dévolu, on constate que seuls les verbes *être* et *avoir*, cf. (9)-(10), plus rarement *faire* impersonnel, cf. (11), sont admis (Avanzi 2012). À l'inverse, le paradigme des verbes des CV2 des types II est plus riche. Comme on le voit dans les énoncés (12)-(15), d'autres verbes que les verbes *être*, *avoir* et *faire* sont possibles :

- (9) il a commencé à construire]_{CV1} il avait plus de quarante ans]_{CV2} (OFROM)
- (10) je suis parti de Treize Vents]_{CV1} j'étais en C.P.]_{CV2} (PFC)
- (11) parce qu'on a déposé le dossier]_{CV1} ça fait déjà quatre ou cinq ans]_{CV2} (PFC)
- (12) je suis rentrée]_{CV1} j'étais fière de moi]_{CV1} (CRFP)
- (13) tu arrives]_{CV1} il y a un petit panneau sur le mur]_{CV2} (CRFP)
- (14) j'ai quitté Dijon]_{CV1} j'ai été nommée institutrice en Côte d'Or]_{CV2} (PFC)
- (15) elle rentre des cours]_{CV1} il faut qu'elle prenne sa tisane avec ses deux trois gâteaux]_{CV2} (CRFP)

2.3. Aspects des verbes

Les aspects et temps des verbes constituent également de bons indicateurs pour différencier les constructions de Type I des constructions de Type II. À la lecture des tours (16)-(17), on voit que les constructions de Type I ont toujours la même structure : CV1 est à l'accompli (passé composé), CV2 est à l'inaccompli (imparfait, plus rarement au présent). On ne trouve pas ce genre de restrictions sur les structures de Type II, qui manifestent une plus grande liberté dans les combinaisons (on trouve la combinaison inaccompli/inaccompli, cf. (18), comme la combinaison accompli-accomplis, cf. (19)) :

- (16) il est décédé]_{CV1} moi j'avais vingt-quatre ans]_{CV1} (CFPP)
- (17) ils ont décidé de quitter le Québec]_{CV1} ça fait un mois]_{CV2} (OFROM)
- (18) on amenait des pommes]_{CV1} on était jamais payé]_{CV1} (PFC)
- (19) je suis arrivée]_{CV1} je leur ai dit ce que je faisais]_{CV2} (PFC)

2.4. Insertion d'une conjonction

Dans sa thèse, G. Corminboeuf (2009) utilise les deux tests suivants pour distinguer les constructions qui relèvent du Type I de celles qui relèvent du Type II. Les constructions de Type I ne peuvent pas être « coordonnées » par un *et* au sens traditionnel du terme, cf. (20)-(21), alors que les constructions de Type II le peuvent sans problème, cf. (22)-(23) :

- (20) ??je suis venue à Toulouse]_{CV1} *et* j'avais environ deux ans]_{CV2} (ex. 5 modifié)
- (21) ??l'explosion s'est produite]_{CV1} *et* il était huit heures]_{CV2} (ex. 6 modifié)
- (22) on amenait des pommes]_{CV1} *et* on était jamais payé]_{CV1} (ex. 7 modifié)

- (23) je suis arrivée]_{CV2} *et* je leur ai dit ce que je faisais]_{CV1} (ex. 8 modifié)

L'auteur remarque également que, dans ces tours, le subordonnant temporel *quand* peut aussi bien se placer en tête qu'à l'interstice du couplage dans les énoncés de Type I, cf. (24)-(25), mais qu'il se situe obligatoirement en tête du couplage dans les énoncés de Type II, cf. (26)-(27) :

- (24) a. *quand* je suis venue à Toulouse]_{CV1} j'avais environ deux ans]_{CV2}
 b. je suis venue à Toulouse]_{CV1} *quand* j'avais environ deux ans]_{CV2} (ex. 5 modifié)
- (25) a. *quand* l'explosion s'est produite]_{CV1} il était huit heures]_{CV2}
 b. l'explosion s'est produite]_{CV1} *quand* il était huit heures]_{CV2} (ex. 6 modifié)
- (26) a. *quand* on amenait des pommes]_{CV1} on était jamais payé]_{CV1}
 b. ??on amenait des pommes]_{CV1} *quand* on était jamais payé]_{CV1} (ex. 7 modifié)
- (27) a. *quand* je suis arrivée]_{CV2} je leur ai dit ce que je faisais]_{CV1}
 b. ??je suis arrivée]_{CV2} *quand* je leur ai dit ce que je faisais]_{CV1} (ex. 8 modifié)

2.5. Test d'inversion

G. Corninboeuf (2009) argue également que l'inversion est possible pour les exemples qui relèvent du Type I, à témoins les énoncés attestés (28)-(29) :

- (28) j'avais dix-huit ans]_{CV1} j'ai commencé à travailler]_{CV2} (PFC)
 (29) elle avait vingt-trois ans]_{CV1} elle est venue de son petit village de Pologne]_{CV2} (ESLO)

Un tel renversement n'est pas possible pour les structures de Type II. Si on inverse les structures de Type II, on n'obtient pas un énoncé agrammatical, mais on perd le sens de consécution, comme le montrent les transformations (30)-(31) :

- (30) ??on a le métro je sors de chez moi (ex. 7 modifié)
 (31) ??j'étais avec des clients je me levais le matin (ex. 8 modifié)

2.6. Synthèse

En guise de synthèse, on peut récapituler les propriétés formelles des deux types de structure examinées *supra* dans le Tableau 1 :

Tableau 1 : Propriétés formelles des structures asyndétiques relevant du Type I et du Type II

	Trait	Type I	Type II
CV1	Repère temporel	-	+
	Restriction Aspect	+	-
CV2	Restriction Verbe	+	-
	Repère temporel	+	-

Tableau 1 : (suite)

CV1 # CV2	Connecteur <i>et</i>	-	+
	<i>Quand</i> interstice	+	-
	Inversion	+	-

Ce tableau permet de montrer que les couplages asyndétiques que nous avons nommés de Type I présentent des propriétés formelles bien différentes des couplages asyndétiques que nous avons nommés de Type II.

3. ANALYSE MICRO- ET MACRO-SYNTAXIQUE

Dans le cadre du modèle de macro-syntaxe fribourgeois (Groupe de Fribourg 2012), les deux types de couplage que nous avons identifiés sont *métanalytiques*, i.e. qu'à conditions sémantico-pragmatiques équivalentes, ils oscillent entre deux analyses structurales différentes (Béguelin 2000)². Comme nous allons le voir, les structures du Type I hésitent en effet entre micro- et macro-syntaxe (Type Ia *vs* Type Ib), et les structures du Type II peuvent, quant à elles, relever de routines macro-syntaxiques distinctes (Type IIa *vs* Type IIb).

3.1. Type Ia *vs* Type Ib

Selon notre analyse, les énoncés (1)-(2) donnés en introduction et repris *infra* en (32)-(33), relèvent du Type I :

- (32) je me suis levé]_{CV1} il faisait déjà jour]_{CV2} (Google)
 (33) Je me suis levé.]_{CV1} Il faisait nuit depuis plusieurs heures]_{CV2}, m'indiquait la lune (Google)

Le repère temporel est donné par un élément de CV2, les deux structures ne peuvent être inversées, le morphème *quand* peut être introduit avant CV2 alors que l'insertion d'un *et* n'est pas possible, etc. Dans ces tours toutefois, il est difficile de décider du statut de CV2 : cette construction joue-t-elle le rôle d'un complément micro-syntaxiquement dépendant du verbe de CV1, comme le serait classiquement une CV introduite par *quand* ? Ou s'agit-il en fait d'une clause indépendante de CV1 sur le plan macro-syntaxique, comme le laisse penser la présence d'une ponctuation forte entre les deux CV de (33) ?

3.1.1. Indices en faveur d'une analyse micro-syntaxique

L'idée que les couplages de Type I constituent des séquences micro-syntaxiques se justifie en partie par l'existence de deux types d'énoncés attestés (Deulofeu 1989 ; Benzitoun 2010). Ceux qui manifestent des phénomènes d'entassement et ceux qui présentent des effets de parallélisme :

2. Dans ce modèle, les unités syntaxiques minimales sont des énonciations de clauses, dont la syntaxe interne relève de la micro-syntaxe, et la syntaxe externe de la macro-syntaxe.

- (34) ça s'est terminé le soir]_{CV1} il était presque une heure]_{CV2} (Benzitoun, 2010 : 160)
- (35) nous sommes venus en France en 1956]_{CV1} j'avais douze ans]_{CV2} (Lacheret-Dujour, 2003 : 130)

Comme les mises en grille (Blanche-Benveniste *et al.* 1990) proposées en (36) et (37) le montrent, les CV2 des exemples (34)-(35) s'insèrent dans le même paradigme que les syntagmes à valeur temporelle régis par le verbe de CV1 (cf. *le soir* et *en 1956*) :

- (36) ça s'est terminé le soir
il était presque une heure
- (37) nous sommes venus en France en 1956
j'avais douze ans

Dans les énoncés (38)-(39), les CV se voient reformulées au moyen de compléments circonstanciels *elle rentre à sept heures le soir hein* et *la fille elle l'a eue à la naissance*, respectivement :

- (38) elle rentre à sept heures le soir hein // elle rentre le soir]_{CV1} il est sept heures]_{CV2} (Deulofeu, 1989 : 137)
- (39) elle les a eus]_{CV1} ils étaient tout petits]_{CV2} // la fille elle l'a eue à la naissance et le garçon un peu plus tard (*ibid.*)

Le deuxième argument qui milite en faveur d'une analyse micro-syntaxique peut être révélé par un test de suppression. Dans certains contextes bien précis (*i.e.* quand le verbe de CV1 n'est pas suivi d'un complément quelconque, et qu'il ne peut pas fonctionner de façon intransitive), CV1 n'admet pas d'être privée de sa suite, comme le remarque C. Benzitoun (2010 : 159), à qui les exemples (40)-(41) sont empruntés :

- (40) ça s'est passé]_{CV1} j'avais dix-huit ans]_{CV2} (Benzitoun, 2010 : 137)
- (41) ?? ça s'est passé

En fait, il n'est pas difficile de prouver que l'impossibilité de supprimer CV2 ne tient pas tant au statut \pm transitif du verbe de CV1 qu'au contexte pragmatique dans lequel l'énoncé s'insère. Soit l'échange (42), cité par M.-J. Béguelin et V. Conti (2010) :

- (42) E. : et tu es arrivé à quel âge ?
GM. : je suis arrivé là-bas]_{CV1} j'avais seize ans]_{CV2}
(Béguelin & Conti, 2010 : 44)

Le segment *je suis arrivé là-bas* est syntaxiquement bien formé, la valence minimale du verbe *arriver* est remplie, et la suite pourrait fonctionner de façon autonome. Pourtant, dans le contexte d'énonciation (en réponse à la question posée par E.), CV1 n'a aucune pertinence informationnelle : elle joue le rôle d'un cadre thématique (Charolles 1997) qui ouvre une attente en vue d'un apport d'information qui sera donné par CV2 (Béguelin, 2003 : 116-117, 2009 ; Berrendonner, 2008 : 291-292).

3.1.2. Indices en faveur d'une analyse macro-syntaxique

À l'inverse, deux sortes d'arguments laissent penser que la nature de la dépendance entre les deux CV des énoncés de Type I relève de la macro-syntaxe, *i.e.* que les deux CV constituent deux énonciations de clauses différentes : le test de clivage et le fait que CV2 puisse faire l'objet de réaménagements informationnels internes.

Si les CV2 des énoncés de Type I à l'étude sont des constituants régis, il devrait être possible de les cliver dans des dispositifs *c'est... qu...* (Blanche-Benveniste 2002), Or, on remarque qu'une telle opération n'est pas possible :

- (43) a. ?? *c'est* j'avais sept ans et demi *que* je suis venu à Treize Vents
 b. ?? *c'est* c'était à Auch dans le Gers *que* je faisais un concours
- (44) a. ?? *c'est* c'est comme une maison *qu'*on avait
 b. ?? *c'est* on aurait dit des américains *qu'*ils dansaient

Cette impossibilité ne semble pas tenir au caractère propositionnel du constituant extrait, puisque le clivage est possible pour certaines « sous-phrases » répertoriées par les grammaires traditionnelles (Le Goffic, 1993 : § 340 ; Grevisse & Goosse, 2008 : § 379) et dont les aspects diachroniques sont étudiés en détails par M.-J. Béguelin (2002, 2003, 2009) :

- (45) je raconte *n'importe quoi* (PFC)
 (46) eux après ils sont allés *je ne sais où* (PFC)
 (47) j'ai obtenu mon diplôme *il y a vingt ans* (C-ORAL-ROM)

Pour preuve les formes attestées (48)-(50) :

- (48) *c'est* n'importe quoi *qu'*on leur montre (Google)
 (49) *c'est* je ne sais plus quoi *qui* n'évolue plus (Google)
 (50) ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut s'exprimer, *c'est* il y a quelques mois *qu'*il fallait le faire (Google)

L'impossibilité de cliver les deuxièmes membres des séquences (43)-(44) pourrait donc être prise comme une preuve de leur caractère de clause potentiellement autonome (Blanche-Benveniste 2002).

Un autre argument en faveur du caractère non autonome de CV2 est fourni par l'exemple (51) :

- (51) j'ai arrêté en soixante et seize]_{CV1} *quatre ans ça fait maintenant*]_{CV2} (PFC)

Dans cet énoncé, on observe une antéposition du complément valenciel du verbe de CV2. Le constituant *quatre ans*, qui est régi par *ça fait*, est prononcé avant la construction verbale, et non après. Cette opération, qui consiste à focaliser un élément régi en lui conférant le statut de noyau (Sabio 1995 ; Avanzi 2012), est considérée par les syntacticiens comme un *main clause phenomena* (Green 1976), *i.e.* un phénomène propre aux propositions indépendantes.

3.2. Type IIa vs Type IIb

Pris hors contexte et hors intonation, les exemples de Type II (52)-(53) sont, eux aussi, susceptibles d'au moins deux analyses structurales concurrentes :

- (52) on allait chez Marius]_{CV1} on mangeait du lapin frite]_{CV1}
(53) tu continues]_{CV1} tu vas arriver sur la place Victor Hugo]_{CV1}

Dans une première analyse, les structures peuvent être décrites comme des énonciations énumératives. Les énonciations qui se succèdent opèrent des actions communicatives de même statut et déterminent des procès de même type s'inscrivant dans une catégorie plus générale (Schiffrin 1994) créée par le programme énumératif. La seconde énonciation constitue le prolongement praxéologique de l'action entamée par la première. Dans la terminologie du Groupe de Fribourg (2012), on a affaire à une routine continuative de type $[E_1 \blacktriangleleft E_2]$, dont les énoncés pourraient être prolongés par les paraphrases suivantes :

- (54) on allait chez Marius, on mangeait du lapin frite *on prenait un digestif et on rigolait bien*
(55) tu continues tu vas arriver sur la place Victor Hugo *tu bifurques à gauche et tu verras la gare*

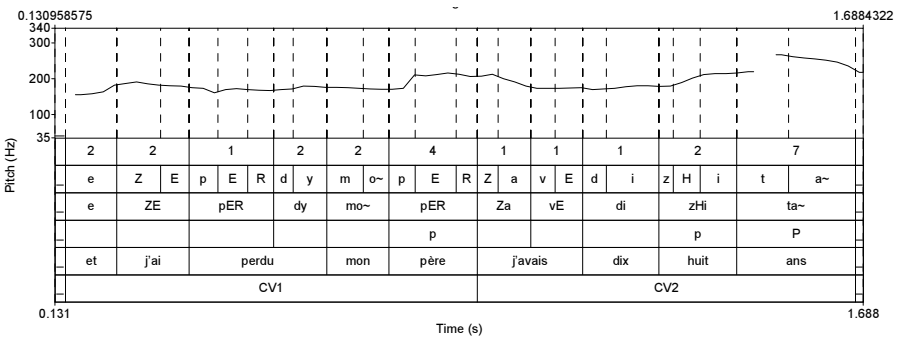
Dans une seconde analyse, l'énonciation (E_1) ouvre un cadre hypothétique ou temporel, et par là même une attente, que la seconde énonciation (E_2) vient satisfaire. Le lien de dépendance praxéologique n'est cependant pas à sens unique : la validité de la prédication E_2 se restreignant au cadre posé, E_1 lui sert de préalable. La routine combine ainsi une relation d'attente et une relation de *présupposition* pratique de type $E_1 \blacktriangleleft \blacktriangleright E_2$, où E_1 a le statut de préparation/préalable et E_2 le statut d'action/continuation (Corminboeuf 2009, 2013 ; Groupe de Fribourg 2012), d'où une forme d'interdépendance d'ordre praxéologique la rapprochant de la notion de *corrélation*. Dans cette analyse, les exemples peuvent être glosés par une subordonnée canonique du type *quand on allait chez Marius on mangeait du lapin frite ; si tu continues tu vas arriver sur la place Victor Hugo* :

- (56) *quand* on allait chez Marius, on mangeait du lapin frite
(57) *si* tu continues, tu vas arriver sur la place Victor Hugo

4. PATRONS PROSODIQUES

Afin d'analyser la relation prosodique qu'entretiennent les groupes prosodiques qui composent les séquences que nous étudions dans cet article et de vérifier si la prosodie permet de statuer sur la nature syntaxique de la connexion qui relie les deux CV, nous avons eu recours à une procédure d'annotation semi-automatique proposée dans M. Avanzi (2012). Cette procédure se déroule en deux étapes. Dans un premier temps, les énoncés sont transcrits orthographiquement dans Praat (Boersma & Weenink 2015), puis alignés sur le signal en phonèmes, syllabes (en alphabet SAMPA) et mots graphiques avec le script Easyalign (Goldman 2011). Dans un second temps, la force de proéminences

finales des groupes prosodiques composant les séquences soumises à l'analyse est estimée à l'aide du logiciel Analor (Avanzi *et al.* 2011). L'algorithme, en se basant sur les variations contextuelles de durée, d'écart mélodiques ainsi que sur la distribution des pauses, attribue à chacune des syllabes traitées un score de proéminence, sur une échelle allant de 0/10 (proéminence nulle) à 10/10 (proéminence forte). Sur les bases des résultats obtenus par M. Avanzi (2012), nous avons considéré, lors du traitement, qu'il y avait regroupement entre deux groupes prosodiques adjacents lorsque l'écart entre les degrés de force de deux proéminences finales de groupe était supérieur à deux unités. Nous avons considéré que les groupes prosodiques concernés entretenaient un rapport de rupture dans le cas contraire.



**Figure 1 : Tracé mélodique de la séquence
« et j'ai perdu mon père_{CV1} j'avais dix-huit ans_{CV2} » (CFPP)**

Dans la Figure 1 *supra*, le bord droit de CV1 (*j'ai perdu mon père*) est moins saillant prosodiquement que le bord droit de CV2 (*j'avais dix-huit ans*). On voit en effet que la syllabe finale de CV1 fait l'objet d'un allongement à peine marqué (sa durée est de 160 ms alors que la moyenne des syllabes de l'énoncé est à 80 ms) et présente une F0 légèrement rehaussée (92 demi-tons, moyenne des syllabes de l'énoncé à 90 demi-tons). Sa force est de 4/10. La syllabe finale de CV2 (*j'avais dix-huit ans*) est, en revanche, réalisée par une proéminence très marquée, actualisée par un contour de F0 plus haut de 4 demi-tons par rapport à la moyenne de l'énoncé, d'un allongement notable (la durée de cette syllabe est deux fois celle de la moyenne des syllabes environnantes) et suivie d'une pause : sa force est de 7/10. La différence entre les deux syllabes étant plus grande que deux unités, il y a donc regroupement des deux groupes prosodiques dans une unité de rang supérieur.

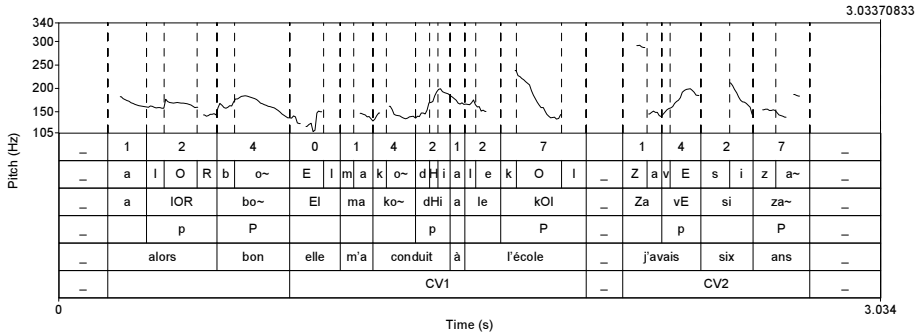


Figure 2 : Tracé mélodique de la séquence « alors bon elle m'a conduit à l'école]CV1 j'avais six ans]CV2 » (PFC)

Quant à la Figure 2 *supra*, elle permet d'exemplifier comment fonctionne le principe de rupture prosodique. Comme on peut le voir, la première CV (*alors bon elle m'a conduit à l'école*) est ponctuée d'une proéminence ayant une valeur de 7/10. Cette proéminence est marquée par un allongement et un ton descendant, suivis d'une pause. La seconde CV (*j'avais six ans*) présente un patron prosodique similaire. La présence d'une telle rupture entre les deux CV empêche leur regroupement.

5. INTERPRÉTATION

Au terme de la première partie de cet article, nous avons isolé sur la base de l'examen de leurs propriétés formelles, deux grands types de structures : les structures de Type I et les structures de Type II. Nous avons vu dans la seconde partie de l'analyse que chacun des deux types était à son tour susceptible de recevoir au moins deux analyses syntaxiques concurrentes, ce que schématise le Tableau 2.

Tableau 2 : Propriétés formelles des structures asyndétiques relevant du Type I et du Type II ^a

	Type I		Type II	
	Type Ia	Type Ib	Type IIa	Type IIb
Relation syntaxique	[CV1 – CV2] _E	[CV1] _E ◀▶ [CV2] _E	[CV1] _E ◀ [CV2] _E	[CV1] _E ◀ [CV2] _E
Niveau d'analyse	Micro-syntaxe	Macro-syntaxe		

a. Légende : CV = construction verbale, E = énonciation, x – y = y est régi par, ◀▶ routine corrélatrice, ◀ routine continuative.

de Type I actualisés par un patron de rupture, on remarque que CV2 joue d'un point de vue interactionnel le même rôle que certaines parenthèses, qui visent à prévenir une éventuelle question qui aurait pu être adressée au locuteur si cette précision n'avait pas été introduite à ce moment-là (Gachet & Avanzi 2008 ; Béguelin & Conti, 2010 : 47). L'examen de la séquence analysée dans la Figure 4 est particulièrement éclairant de ce point de vue.

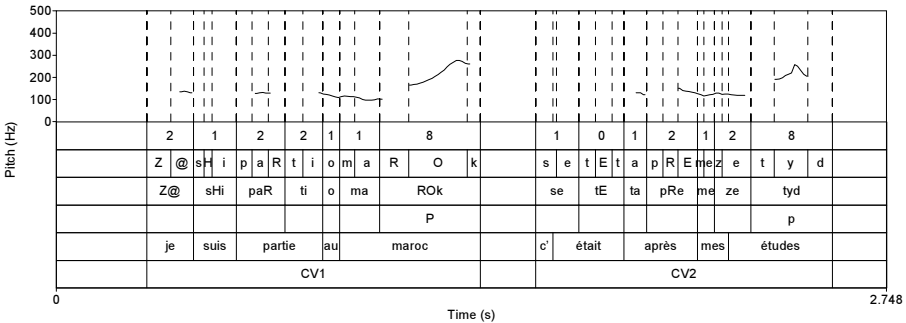


Figure 4 : Tracé mélodique de la séquence

« je suis partie au Maroc|CV1 c'était tout de suite après mes études|CV2 » (CRFP)

Quand on la remet dans son contexte d'énonciation plus large (58), on se rend compte du fait que la CV s'insère en arrière-plan d'une suite narrative :

- (58) oui j'ai travaillé trois ans au Ministère de l'Air je suis partie au Maroc c'était tout de suite après mes études j'ai travaillé au Ministère de l'Air toujours (CRFP)

Dans les énoncés de Type II, un patron de regroupement signale que CV1 et CV2 doivent être traitées ensemble sur le plan interprétatif, comme un seul bloc dans la succession des actions du discours (Type IIa). La réalisation d'une frontière mineure sur le bord droit de CV1 permet au locuteur d'indiquer à l'auditeur que cette première CV fonctionne comme un cadre temporel de la seconde et qu'elle ne doit pas être traitée de façon autonome. À l'inverse, la présence d'une rupture prosodique majeure entre les deux CV indique à l'interlocuteur que la première CV n'est pas un cadre de la seconde, mais une action communicative autonome sur le plan de la temporalité du discours. Comparer pour mieux comprendre la différence les CV1 des Figures (5)-(6) :

- (60) je me lève le matin je prépare le petit-déjeuner je je vais au bureau je fais le ménage ensuite euh je fais mes commissions je fais mon dîner (ex. de la Figure 6, enrichi de son contexte)

Au final, la prise en compte conjointe d'indices syntaxiques et d'indices prosodiques permet donc de dégager le tableau suivant :

Tableau 3 : Typologie des couplages asyndétiques ^a

	Type Ia	Type Ib	Type IIa	Type IIb
Relation syntaxique	[CV1 – CV2] _E	[CV1] _E ◀▶ [CV2] _E		[CV1] _E ◀ [CV2] _E
Patron prosodique	Regroupement		Rupture	
Niveau d'analyse	Micro-syntaxe	Macro-syntaxe		

a. Légende : CV = construction verbale, E = énonciation, x – y = y est régi par, ◀▶ routine corrélatrice, ◀ routine continuative.

6. CONCLUSION

Cet article se proposait d'examiner divers couplages asyndétiques à valeur temporelle. Dans la littérature (Andersen 1997 ; Choi-Jonin 2005), ces couplages sont tous traités sur le même plan. Or, l'analyse que nous en avons donnée permet de remettre en cause cette description. Le croisement des propriétés syntaxiques, sémantiques, macro-syntaxiques et prosodiques de ces tours invite au contraire à faire la part entre quatre types de structures différentes. Ainsi, on comprend que le lien syntaxique qui unit les CV dans les couplages à l'étude ne peut pas être ramené à un seul mode de connexion. Dans les termes de la grammaire traditionnelle, cela veut dire que la relation entre les deux CV des couplages décrits dans cet article relève tantôt de la subordination (Type Ia), tantôt de la coordination (Type IIb), tantôt de la corrélation (Type Ib, Type IIa), mais pas d'un seul mode de connexion ou d'un mixte de ces connexions. Cette étude montre aussi que la prosodie ne sert pas seulement à signaler un rapport de rection ou non. Finalement, les patrons prosodiques n'échappent pas à l'ambivalence qui affecte certains morphèmes traditionnellement qualifiés de subordonnants (*que*) ou de coordonnants (*et, ou*) : les uns comme les autres sont employés tantôt pour coder des relations micro-, tantôt pour coder des relations macro-syntaxiques (Berrendonner 2002 ; Corminboeuf 2008). Dans le futur, l'examen de couplages asyndétiques à valeur hypothétique ou conditionnelle devrait permettre de raffiner les analyses présentées ici, et de faire avancer notre connaissance des corrélats segmentaux et suprasegmentaux des modes de connexion en français.

Références

[CFPP2000] BRANCA-ROSOFF S. et al. (éds), *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*. [<http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>]

- [C-ORAL-ROM] CRESTI E. & MONEGLIA M. (2005), *C-ORAL-ROM. Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*, Amsterdam/New York: John Benjamins.
- [CRFP] DELIC (2004), « Présentation du 'Corpus de Référence du Français Parlé' », *Recherches sur le français parlé* 18, 11-42.
- [ESLO] BAUDE O. & DUGUA C. (2011), « (Re)faire le corpus d'Orléans quarante ans après : quoi de neuf, linguiste ? », *Corpus* 10, 99-118.
- [OFROM] AVANZI M., BÉGUELIN M.-J. & DIÉMOZ F. (à par.), « De l'archive de parole au corpus de référence. Le corpus oral de français de Suisse romande (OFROM) », in M. Avanzi, M.-J. Béguelin & F. Diémoz (éds), *Actes du colloque 'Corpus de Français Parlés et Français Parlés des Corpus'*.
- [PFC] DURAND J., LAKS B. & LYCHE C. (éds) (2009), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris : Hermès.
- [PRAAT] <http://www.praat.org/>
- ANDERSEN H. L. (1997), *Propositions parenthétiques et subordination en français parlé*, Thèse de l'Université de Copenhague.
- ANDERSEN H. L. (1999), « Propositions adverbiales non introduites en français parlé », *Revue Romane* 34 (2), 163-179.
- AVANZI M. (2012), *L'Interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, Bruxelles : PIE Peter Lang.
- AVANZI M. et al. (2011), "Toward a Continuous Modeling of French Prosodic Structure: Using Acoustic Features to Predict Prominence Location and Prominence Degree", *12th Annual Conference of the International Speech Communication Association. Interspeech'11*, 2033-2036.
- BÉGUELIN M.-J. (éd.) (2000), *De la phrase aux énoncés : grammaires scolaires et descriptions linguistiques*, Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- BÉGUELIN M.-J. (2002), « Routines macro-syntaxiques et grammaticalisation : l'évolution des clauses en *n'importe* », in H. L. Andersen & H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne : Peter Lang, 43-69.
- BÉGUELIN M.-J. (2003), « Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation », in A. Scarano (éd.), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Roma : Bulzoni, 111-132.
- BÉGUELIN M.-J. (2009), "From the Confession of Ignorance to the Indefinite: What Impact for a Theory of Grammaticalization?", in C. Rossari, C. Ricci & A. Spiridon (eds), *Grammaticalization and Pragmatics: Facts, Approaches, Theoretical Issues*, Bingley: Emerald Group Publishing Limited, 35-64.
- BÉGUELIN M.-J. & CONTI V. (2010), « Syntaxe des structures avec *avoir beau* en français préclassique et classique », in B. Combettes et al. (éds), *Le Changement en français. Études de linguistique diachronique*, Berne : Peter Lang, 43-72.
- BENZITOUN C. (2010), « Comment tirer profit de la parataxe ? Étude sur les enchaînements de constructions verbales », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds), *La Parataxe*, t. 1, Berne : Peter Lang, 153-174.
- BENZITOUN C. & SABIO F. (2010), « Où finit la phrase ? Où commence le texte ? L'exemple des regroupements de constructions verbales », *Discours* 7. [<http://discours.revues.org/7966>]
- BERRENDONNER A. (2002), « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques », in H. L. Andersen & H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne : Peter Lang, 23-41.

- BERRENDONNER A. (2008), « L'alternance *que/#*. Subordination sans marqueur ou structure périodique ? », in D. Van Raemdonck (éd.), *Modèles syntaxiques*, Bruxelles : PIE Peter Lang, 279-296.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2002), « Phrase et construction verbale », *Verbum* 24, 7-22.
- BLANCHE-BENVENISTE C. et al. (1990), *Le Français parlé. Études grammaticales*, Paris : CNRS Éditions.
- BOERSMA P. & WEENINK D. (2015), "Praat. Doing phonetics by computer (v. 5.4)". [<http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>]
- BORILLO A. (2010), « La corrélation hypothétique et la construction parataxique », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds), *La Parataxe*, t. 2, Berne : Peter Lang, 3-27.
- CHAROLLES M. (1997), « L'encadrement du discours ; univers, champs, domaines et espaces », *Cahiers de recherche linguistique* 6, 1-73.
- CHOI-JONIN I. (2005), « Les subordinations spatio-temporelles sans marque segmentale », in F. Lambert & H. Nølke (éds), *La Syntaxe au cœur de la grammaire. Recueil offert en hommage pour le 60^e anniversaire de Claude Muller*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 55-64.
- CHOI-JONIN I. & DELAIS-ROUSSARIE E. (2006), « L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-sémantique et prosodique », *Faits de langues* 28, 83-94.
- CORMINBOEUF G. (2008), « *Tu m'embrasses encore, et c'est mon pied dans les pompons !* Comment construit-on le sens ? », *Discours* 3. [<http://discours.revues.org/4173>]
- CORMINBOEUF G. (2009), *L'Expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- CORMINBOEUF G. (2013), « Corrélation et rection », in O. Inkova & P. Hadermann (éds), *Corrélation : aspects syntaxique et sémantique*, Genève : Droz, 41-55.
- CULICOVER P. W. & JACKENDOFF R. (1997), "Semantic Subordination despite Syntactic Coordination", *Linguistic Inquiry* 28 (1), 195-217.
- DARGNAT M. & JAYEZ J. (2010), « La cohésion paratactique : une approche constructionnelle », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds), *La Parataxe*, t. 2, Berne : Peter Lang, 61-94.
- DEULOFEU J. (1989), « Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé », *Recherches sur le français parlé* 9, 111-141.
- GACHET F. & AVANZI M. (2008), « La prosodie des parenthèses en français spontané », *Verbum* 30, 53-84.
- GOLDMAN J.-P. (2011), "EasyAlign: an automatic phonetic alignment tool under Praat", *12th Annual Conference of the International Speech Communication Association. Interspeech'11*, 3233-3236. [<http://latintc.unige.ch/phonetique>]
- GREEN G. (1976), "Main Clause Phenomena in Subordinate Clauses", *Language* 52, 382-397.
- GREVISSE M. & GOOSSE A. (2008¹⁴), *Le Bon usage*, Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- GROUPE DE FRIBOURG (2012), *Grammaire de la période*, Berne : Peter Lang.
- LACHERET-DUJOUR A. (2003), *La Prosodie des circonstants*, Louvain : Peeters.
- LE GOFFIC P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette Supérieur.
- MARTIN P. (1987), "Prosodic and Rhythmic Structures in French", *Linguistics* 25, 925-949.
- MARTIN P. (2013), « Coordination et subordination prosodique », in J.-M. Debaisieux (éd.), *Apports linguistiques des analyses sur corpus : subordination et insubordination en français*, Paris : Hermès Lavoisier, 411-425.

- MERTENS P. (1993), "Intonational Grouping, Boundaries and Syntactic Structure in French", *Working Papers Lund University* 41, 151-159.
- SABIO F. (1995), « Micro-syntaxe et macro-syntaxe : l'exemple des compléments antéposés en français », *Recherches sur le français parlé* 13, 111-155.
- SAUVAGEOT A. (1972), *Analyse du français parlé*, Paris : Hachette.
- SCHIFFRIN D. (1994), "Making a List", *Discourse Processes* 17, 377-406.